

AFFAIRE N° 59.- Affaire COMMUNE de SAINT-DENIS c/ Monsieur MACOULLARD.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Un accident s'est produit à l'Angle des rues Juliette Dodu et Sainte-Marie le 16 AOUT 1973, à cause d'un dérèglement des feux de signalisation.

Monsieur MACOULLARD a intenté un procès contre la Commune de Saint-Denis.

Je vous propose de confier notre défense à Maître VINSON.

LE MAIRE.- Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

ADOpte A L'UNANIMITE.

Vu

x Saint-Denis, le 11/1/75

Pour le Préfet

x Le Secrétaire Général

Signé: J. P. PROUST

Pour copie certifiée conforme
de Directeur des Affaires Financières

Signé: P. GIANNI